











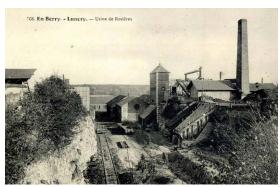


LUNERY & ses quartiers

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



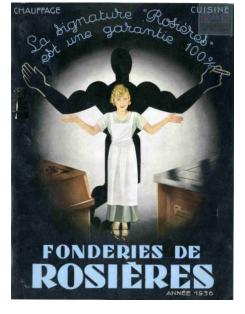






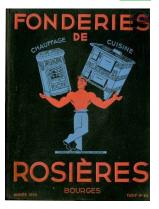








Novembre 2020





RENTRÉE SCOLAIRE

SEPTEMBRE 2020











SOMMAIRE

P4 Vie des écoles

Rentrée des classes Parking du Groupe Scolaire Garderie Restaurant Scolaire Nettovons la Nature

p6 Vie pratique

FerCher-Pays Florentais Site Internet : lunery.fr Bibliothèque Municipale Voyager en train ? Pensez à la gare de Lunery ! Association Chats Libres Les Merveilleuses Découvertes Installation d'un relais de téléphonie mobile

Démocratie participative : Conseils de village et séniors
Trottoirs et cimetières

Trottoirs et cimetières Aires de jeux Ramassage des monstres Conseil de village et séniors 14 juillet 2020

p10 Assos et Solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale
Forum des Associations
Centre de Secours
Comité des Fêtes de Rosières
Secours Catholique
Chaumes du Patouillet
Tennis Club de Rosières
Loisirs et Culture
Lunery Fitness
Club de Gym Séniors de Lunery
La Récré Lunéroise
Syndicat de Chasse Communal de Lunery

p12 Vie économique

Association BGE Usines de Rosières Association Solidarités Emplois Ruraux Épicerie de Rosières Épicerie de Lunery

P14 Prévention

Protoxyde d'azote Règles de bon voisinage Contrôle de vitesse en entrée de village

P15 Autres informations

Tribune État-civil Pharmacies de garde Agenda Informations pratiques

E MOT DU MAIRE -



Chères Lunéroises, chers Lunérois,

C'est après une rentrée inédite, faite de nombreuses interrogations, de contraintes mais également de retrouvailles et une grande envie d'avancer, que j'ai le plaisir de vous proposer ce nouveau Bulletin d'Information Municipal.

Concernant la rentrée, c'est dans la joie et la bonne humeur qu'elle s'est déroulée le mardi 1^{er} septembre tout en respectant les protocoles sanitaires. Nous sommes également heureux de constater que la reprise s'effectue pour une grande majorité de nos associations.

Quelques personnes m'ont interpellé quant à mon utilisation du gentilé de notre commune. N'y voyez aucune discrimination, l'appellation Lunéroise et Lunérois a été adoptée lors du conseil municipal du 19 novembre 2001 après un sondage initié par M. Foutieau, Maire à cette époque. Soyez assuré que, pour l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, ce nom englobe l'ensemble des habitants des villages et hameaux qui composent notre commune sans aucune exception.

Avant les vacances, nous avons appris l'arrêt de la production des usines de Rosières. Avec cette annonce, c'est tout un livre de notre histoire industrielle, économique et humaine qui se ferme... La partie logistique restera implantée sur le site mais nous devons avoir en tête que cette fermeture impactera chacun d'entre nous.

De nombreux administrés nous ont interpellés, et à juste titre, sur l'entretien des cimetières et trottoirs. Tout comme les services techniques municipaux, nous ne sommes pas satisfaits de l'état des lieux et nous travaillons de concert afin de trouver des solutions à court, moyen et long terme. Ainsi, vous retrouverez dans ce bulletin d'information, un article consacré à ce sujet.

Enfin, je tiens à conclure par des éléments de satisfaction comme le réaménagement de la garderie, la mise en place de menus équilibrés à la cantine, le lancement du site internet et la réouverture de nos salles municipales adaptée aux contraintes sanitaires. Tous ces points ont été rendus possible grâce à l'implication de l'ensemble des services municipaux et des élus.

Je vous remercie de votre attention, bien à vous.

Le Maire, Sylvain Joly

Horaires mairie et annexe

- Mairie : 02 48 23 14 20 du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Annexe-Mairie : 02 48 68 91 95 lundi de 9h à 12h, mardi, mercredi et vendredi de 15h15 à 17h15

Informations légales parution

"Lunery et ses quartiers"
Le bulletin d'information municipal
Directeur de la publication :
Maire de Lunery

Mairie de Lunery Place Jacques Georges 18400 Lunery 02 48 23 14 20 mairie@lunery.fr

Mise en page et impression : Imprimerie Renauldon 36100 Issoudun

Dépôt légal : octobre 2020 - 800 ex.

Rentrée à l'école maternelle Gérard-Jamet

Mardi 1er septembre, les 52 élèves inscrits pour l'année 2020-2021 à l'école ont fait leur rentrée. En cette année particulière, le protocole sanitaire s'est appliqué dès le premier jour. C'est masquées que les enseignantes ont accueilli les enfants qui doivent se laver les mains dès l'arrivée à l'école et plusieurs fois par jour. Tout s'est bien déroulé et les élèves se sont mis rapidement au travail.

Il v a 3 classes:

Petite Section : M^{me} Maguy Doradoux et M^{me} Mélanie Cas (mardi) aidées par M^{me} Maryline Gillet.

Moyenne Section : M^{me} Lucie Mathiaud (lundi et mardi) et M^{me} Mélanie Cas (jeudi et vendredi) aidées par M^{me} Sophie Ferragu.



Grande Section: M^{me} Julie Pointecouteau aidée par M^{me} Marie-Noël Soudy.

Une personne en contrat civique vient compléter l'équipe.

Nous comptons sur toutes les personnes fréquentant l'école pour bien respecter les mesures sanitaires mises en place. C'est ainsi que toutes les conditions

seront réunies pour que nous passions une bonne année.

Rentrée à l'école élémentaire René-Mariat

Cette rentrée 2020, bien que particulière, s'est bien déroulée. Le port du masque était obligatoire pour les parents qui ont tout de même pu accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Les élèves semblaient très heureux de se revoir et n'ont pas tardé à se ranger classe par classe, dans la bonne humeur. Leurs enseignants étaient, eux aussi, bien contents de tous les retrouver.

L'équipe enseignante :

Directrice: Mme Pascale Gonin

- CP: M^{me} Pascale Gonin et M^{me} Mélanie Cas

- **CE1** : M. Antoine Thomas

- **CE2**: M^{me} Marion Godeau et M. Ludovic Le Garrec

CM1: M^{me} Mélinda Dupin
 CM2: M^{me} Nadia Villaldéa





Informations de rentrée

Groupe Scolaire René-Mariat - Rosières 02.48.68.90.81

52 élèves en maternelle - 105 élèves en élémentaire.

Horaires:

Effectif:

9h-12h puis 13h25-16h25 sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les écoles sont ouvertes 10 minutes avant la classe.

Sécurité des élèves aux heures d'entrées et de sorties : Suite aux nouvelles mesures de sécurité, la grille de l'école sera fermée en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les aires d'arrêts des cars, devant le portail d'entrée.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école en présence des élèves.

Dates des vacances scolaires 2020-2021 Rentrée : le mardi 1 ^{er} septembre 2020		
	Fin des cours	Début des cours
Automne	Vendredi 16 octobre	Lundi 2 novembre
Noël	Vendredi 18 décembre	Lundi 4 janvier
		Lundi 8 mars
Printemps	Vendredi 23 avril	Lundi 10 mai
Ascension		Lundi 17 mai
Vacances d'été · le mardi 6 juillet anrès la classe		

Parking du Groupe Scolaire

Nous avons pris conscience, voilà bien longtemps, que les places de parking au Groupe Scolaire René Mariat de Rosières étaient en nombre insuffisant.

Un élève de l'école a manqué de se faire renverser début octobre 2020 par une voiture et l'accident a été heureusement évité de justesse. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, nous ne blâmons personne, mais nous demandons la vigilance de tous les parents d'élèves qui fréquentent ce parking avec leurs enfants.

Nous avons dans nos projets la

réalisation d'un nouveau parking situé aux abords de l'école. Ce projet nous tient à cœur car nous ne voulons pas qu'un accident ne survienne. Nous vous rappelons que la responsabilité de chacun est engagée.

Cela prend du temps, les projets d'aménagement de parking aux abords des écoles étant très réglementés. Il nous faudra déposer un dossier qui sera "épluché" par les services de l'état, mais nous souhaitons réaliser ce parking dans les meilleurs délais.

Alors, soyez vigilant et faites attention à vos enfants comme à ceux des autres aux abords de l'école.

Garderie

Pour la rentrée de septembre 2020, la garderie du Groupe Scolaire René Mariat de Rosières a fait peau neuve. Cet été, les agents du service technique de la commune ont procédé à un agrandissement des locaux. Un mur a été ouvert dans une pièce d'environ 10 mètres carrés ainsi qu'une porte, ceci afin d'aménager une salle de repos et de lecture pour nos élèves.

Du mobilier a été également acheté pour aménager cette salle et remplacer le mobilier vieillissant.

Sophie Ferragu accueille une quinzaine d'élèves les jours d'école de **7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.**

Des jeux de société, des livres et des activités variées sont proposés aux enfants. Le prix par élève reste inchangé c'est-à-dire **0,75 euros les 30 minutes.**



Restaurant Scolaire

Dès notre élection au conseil municipal, nous nous sommes penchés sur une nouvelle conception des menus du restaurant scolaire.



Nous avons tout d'abord fait appel à une diététicienne du Pôle Nutrition, Marie Garric, que nous avons rencontrée à plusieurs reprises avec Véronique, chef cuisinière et son assistante Samantha.

Elle nous a conseillé de réaliser des menus "faits-maison" à cinq composantes, comme le prévoit la loi, un menu végétarien par semaine et l'introduction de produits locaux et BIO. Ces menus sont élaborés sur sept semaines et disponibles en ligne sur lunery.fr.

Des échos très favorables nous sont parvenus de parents d'élèves puis d'enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Un grand merci à Marie, Véronique, Samantha et tout le personnel communal au service de nos élèves.

En partenariat avec le Pôle Nutrition, nous avons le plaisir de partager une recette végétarienne proposée aux enfants de nos écoles :

COUSCOUS VÉGÉTARIEN

Ingrédients pour 4 personnes

- 200g de semoule fine de blé dur
- 150g de pois chiches en conserve
- 6 carottes
- 2 courgettes
- 1 poivron rouge
- 1 oignon
- 2 cuil. à soupe huile d'olive
- 10g beurre
- 2 cuil. à soupe de raisins secs
- 1 cuil. à café ras el hanout
- Sel

Étapes de préparation



- Equivalences: 1 portion de légumes
- 1 portion de féculents
- 1 portion de légumineuses
- 1 portion de matières grasses

- ⇒ Epluchez les carottes et l'oignon. Coupez les carottes en bâtonnets et les courgettes en rondelles. Emincez finement l'oignon, Taillez le poivron épépiné en lanières.
- ⇒ Dans une cocotte, faites fondre les oignons dans l'huile d'olive. Ajoutez les poivrons, les courgettes et les carottes. Remuez 5 min à feu moyen. Salez et parsemez de ras el hanout. Couvrez d'eau à hauteur et portez 20 min à frémissement. Ajoutez les pois chiches égouttés et les raisins secs, poursuivez la cuisson 5 min.
- ⇒ Faites gonfler la semoule dans 1 fois et demi son volume d'eau. Egrainez-la avec le beurre coupé en parcelles.
- ⇒ Servez le couscous de légumes avec la semoule chaude.

Nettoyons la nature

L'école élémentaire René Mariat étant labellisée « éco-école » cette année encore, nous avons décidé de poursuivre la lutte contre les déchets.

Le 25 septembre, nous avons donc participé à l'action «Nettoyons la Nature» en organisant une randonnée citoyenne pour ramasser les déchets présents le long du sentier de promenade qui traverse Rosières.

Armés de chasubles, gants, sacs poubelles.... les élèves de toutes les classes se sont attelés à la tâche et ont ramassé 38kg de déchets!

Après ce dur labeur, ils ont eu droit à un goûter bien mérité.

Le tout offert par le centre Leclerc d'Issoudun.









FerCher-Pays Florentais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ABROGATION DE LA CARTE COMMUNALE DE PRIMELLES AVIS D'ENOUÊTE PUBLIQUE

FerCher Pays Florentais

Par arrêté en date du 30 juillet 2020, le Président de FerCher-Pays Florentais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes ainsi que sur l'abrogation de la carte communale de Primelles.

Monsieur lean-Louis HAYN. (retraité du secteur bancaire - expert foncier et agricole), a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du tribunal administratif d'Orléans.

L'enquête publique se déroulera en Hôtel de Communauté de communes de FerCher-Pays Florentais et en marie de Primelles du lundi 5 octobre au vendredi 20 novembre 2020 aux jours et heures d'ouvertures habituels de la Communauté de communes et de la mairie, à l'exclusion des dimanches et jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra :

Au siège de la Communauté de communes Fercher-Pays Florentais :

- le 20 novembre 2020 de 14h00 à 17h00,

En mairie de Primelles :

- le 7 novembre 2020 de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en Communauté de communes de FerCher-Pays Florentais et au sein des 9 mairies membres (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet www.ccfercher.fr

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en Communauté de communes de FerCher-Pays Florentais et en mairie de Primelles, soit en les adressant à l'attention du commissaire enquêteur pendant le délai de l'enquête par voie postale à Hôtel de Communauté FerCher-Pays Florentais, Place de la République, 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER ou par voie électronique à l'adresse plui intercommunal@cc-fercher.fr et ce toujours à l'attention du commissaire enquêteur entre le 5 octobre et 20 novembre 2020.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Communauté de communes.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en Communauté de communes de FerCher-Pays Florentais aux jours et heures habituels d'ouverture pendant 1 an et seront publiés sur le site internet www.ccfercher.fr

Le projet de PLUi, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire ainsi que l'abrogation de la carte communale de Primelles.

> Le Président, Fabrice CHABANCE

COMMISSIONS 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nicole PROGIN Marie-Line CIRRE Rafaël VII I AI DEA-AVII A Patrick ESTEVE Sylvain JOLY Solange PONSARD-CHAREYRE

Alain TABARD Sonia PAZOS-MONVOISIN

EAU ET ASSAINISSEMENT

Gilles GONTHIER Monique LEPRAT Patrick ESTEVE Colette LOZACH-SIRET Lucien KORCZEWSKI

ORDURES MENAGERES, ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

François LEGNIER Monique LEPRAT Bertrand HENAULT Patrick ESTEVE

URBANISME, HABITAT, MOBILITE ET AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Michel BONNET Solange PONSARD-CHAREYRE Julie FERRON Patrick ESTEVE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Fabrice CHABANCE

Membres titulaires: Patrick ESTEVE, Gilles GONTHIER, Julie FERRON, Michel BONNET, François

Membres suppléants : Marinette ROBERT, Rafaël VILLALDEA-AVILA, Franck NORMAND, Patrice LAUVERGEAT

TOURISME COMMUNICATION

Sylvain JOLY Rafaël VILLADEA-AVILA Marie-Line CIRRE Monique LEPRAT Solange PONSARD-CHAREYRE Sonia PAZOS-MONVOISIN Anne-Marie DEROIS Michel HERAULT

FINANCES

Franck NORMAND Patrice LAUVERGEAT Marinette ROBERT Gilles GONTHIER Julie FERRON

EQUIPEMENTS SPORTIES

Michel HERAULT Jean-Luc JACQUET Pascal MNICH Anne-Marie DEBOIS

VOIRIE ET TRAVAUX

Eric AUDEBERT Patrick ESTEVE Bertrand HENAULT Gilles GONTHIER Michel BONNET

AD2T : Sylvain JOL

Commission Départementale d'Aménagement Commercial : Marie-Line CIRRE et Fabrice CHARANCE

DELEGUES TITULAIRES

Fabrice CHARANCE

Patrick ESTEVE

Sylvain JOLY

Gilles GONTHIER

Michel HERAULT

Michel BONNET

Monique LEPRAT

François LEGNIFE

Patrick ESTEVE

Gilles GONTHIE

François LEGNIEF

Gilles GONTHIEF

Michel HERAULT

Bertrand HENAU

Monique LEPRA Patrick ESTEVE

Michel BONNE

Sylvain JOLY

Eric AUDEBERT

ranck NORMANI

Rafaël VILLALDEA-AVILA

Patrice LAUVERGEAT

Marie-Line CIRRE

Nathalie CHAULLE

DELEGUES TITULAIRES

DELEGUES TITULAIRES

Nicole PROGIN

Eric AUDEBERT

rançois LEGNIFF

Gilles GONTHIER

atrick ESTEVE

Fabrice CHABANCI

SDF 18

SICTOM de Champagne

SMAVAA

SMAERO

Antonietta SANTOSUOSSO

DELEGUES TITULAIRES

DELEGUES TITULAIRES

DELEGUES SUPPLEANTS

DELEGUES SUPPLEANTS

DELEGUES SUPPLEANTS

Solange PONSARD-CHAREYRE

Alain TABARD

Nicole PROGIN

Patrick LABED

Monique LEPRAT

Marie-Line CIRRE

Rafaël VILLALDEA-A

Colette LOZACH-SIRET

Patrice LAUVERGEAT

Antonietta SANTOSUOSSO

Annick CHANTOME

Bénédicte HERHEL

Eliane PETITJEAN

Alain TABARD

Alain ROUX

lean-Marie VAIDIE

Michelle IWANOW

ucien KORCZEWSK

DELEGUES SUPPLEANTS

DELEGUES SUPPLEANTS

Denis CARRAT

Michel BONNET

Gilles GONTHIER

Monique LEPRAT

Bertrand HENAULT

Franck NORMAND

Jean-Luc JACQUET

Informations Piscine

Dans le cadre du protocole sanitaire COVID-19:

• Réouverture de la piscine au public aux heures habituelles et uniquement sur réservation téléphonique: 02 48 55 10 28.

Horaires en période scolaire

Lundi: 17h-19h15

Mardi: 12h-13h30 et 16h30-19h15

Mercredi: 15h-18h15 leudi: 12h-13h30 et 17h-19h15

Vendredi: 16h30-18h15 Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dimanche: 9h-12h45



• Reprise des activités (aquagym, aquatonic...) à partir du 15 septembre 2020 et uniquement sur réservation téléphonique : 02 48 55 10 28

Site Internet

INFORMATIONS

Accessible à tous, ce site a été créé pour communiquer ensemble de façon efficace. Le but est que vous y trouviez facilement toutes les informations utiles à votre quotidien. Nous travaillons en ce sens sur le canevas qui vous est proposé à ce jour afin de l'enrichir. Pour cela, nous souhaiterions votre participation active et vous invitons à donner votre avis, faire des propositions, des remarques, faire remonter des observations, etc...

Artisans, commerçants, entrepreneurs et responsables d'association n'hésitez pas à nous communiquer vos besoins et vos attentes en matière de communication sur vos activités.

Notre objectif étant que chacun puisse s'exprimer sur cet outil et contribuer à l'améliorer et le dynamiser.

Nous avons également l'intention de créer une galerie photos d'hier et d'aujourd'hui. Toute personne souhaitant participer à cette initiative sera la bienvenue.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la Bibliothèque Municipale rue Jean Jaurès, en face de la boulangerie.

02 48 23 22 01 - bibliotheque@lunery.fr

Présentation du site Internet : lunery.fr

Depuis début juillet, vous avez accès au site Internet de la commune sur lunery.fr

Celles et ceux qui ne l'ont pas encore consulté, sont invités et encouragés à le découvrir.

En voici une présentation détaillée afin de vous guider dans vos recherches. Bien sûr, rien ne vaut une visite pour se familiariser

Comment trouver ? Quoi trouver ? Où trouver ce que l'on cherche ?

Taper **lunery.fr** puis aller dans Bienvenue à Lunery et vous serez sur la page d'accueil du site en question.

Page d'accueil:

Actualités :

• Informations sur l'actualité de votre commune, intercommunalité et ses environs

Agenda:

• Annonces des programmations à venir, des dates et horaires (manifestations, évènements, animations, spectacles...)

Panneau Pocket:

• Une copie est à disposition en complément d'information. Pour faire défiler les pages, petite flèche bleue en bas du panneau, à droite. Pour grossir la page, maintenir la touche « Ctrl » de votre clavier et tourner la molette de votre souris.

Dans les barres de menus et sous-menus (en rouge), vous trouverez divers renseignements, classés par rubriques :

Lunery:

 Histoire de la commune et de ses hameaux (en cours de réalisation)

Vie Municipale:

- Contacts (tél., mail, adresse, horaires) des services au public
 - Mairie
 - Annexe-Mairie
 - CCAS
 - Bibliothèque Municipale
 - Agences Postales
- Maire, adjoints et leurs fonctions
- Conseils Municipaux
- Bulletins municipaux (BIM)

Vie Pratique:

- Démarches administratives
 - Actes de naissance, mariage, décès
 - Cartes d'identité, passeport, casier judiciaire
 - Carte grise
 - Changement d'adresse
- Formulaires d'inscription
 - Restaurant Scolaire (+ menus)
 - Garderie périscolaire
 - Transport scolaire
 - Registre nominatif (canicule) séniors
- Services publics
 - Bibliothèque Municipale
 - Horaires
 - Renseignements
 - Contacts
 - Agences Postales
 - Horaires
 - Contacts

Vie Economique : — *Marchés*

Commerces

Entreprises

Vie Associative : – Associations

Liens Utiles





Chers administrés,

J'ai le plaisir de vous informer que la fibre est disponible sur LUNERY grâce aux contributions de notre commune, de la communauté de communes, du département, de la région Centre-Val de Loire, de l'Etat et de l'Europe.

Vous pouvez dès maintenant profiter des services du très haut débit grâce à ce réseau public ouvert aux particuliers et aux entreprises.

Je vous invite à vous rendre sur le site de http://www.berryfibreoptique.fr/ afin de tester votre éligibilité. Vous pourrez ensuite, en fonction de ce test, vous rapprocher du fournisseur de votre choix disponible à votre adresse, pour souscrire un abonnement et vous raccorder.

Monsieur le Maire



Bon à savoir!

- 1. Vous avez une animation ou une manifestation de prévue.
- 2. Vous avez des photos que vous souhaitez partager.
- Vous souhaitez faire une annonce, promouvoir une activité.
- Vous souhaitez mettre le lien de votre site ou de votre blog en avant.

N'hésitez pas à nous contacter. Bibliothèque Municipale 02 48 23 22 01 bibliothèque@lunery.fr

Bibliothèque Municipale

02 48 23 22 01 - bibliotheque@lunery.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h3o-18h, mercredi: 14h-16h.

Actualités

Le coronavirus est toujours là mais nous allons pouvoir profiter d'un semblant de retour à la normale dans les bibliothèques. Le nouveau protocole est mis en place dans votre bibliothèque. En clair, voici comment ça se passe...

Le port du masque est obligatoire pour les personnes à partir de 11 ans. Vous devez vous désinfecter les mains à l'entrée pour accéder aux documents et respecter une distance d'un mètre autour de vous. Les espaces sont régulièrement nettoyés, quant aux documents, ils sont placés en quarantaine une fois rapportés par les usagers.

Si vous venez à la bibliothèque vous pouvez choisir vos emprunts vous-même sur les rayons, réserver des documents, utiliser le Wifi, lire un livre, travailler seul(e) ou en petit groupe, accéder aux ordinateurs et liseuses...

Nous travaillons sur un projet d'informatisation afin d'élargir les services à vous proposer.

Nous réfléchissons à la reprise d'animations sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

En attendant, des ressources numériques sont disponibles gratuitement en ligne (voir les liens sur le site lunery.fr dans la rubrique Bibliothèque)

Nous vous proposons également de retrouver la Bibliothèque de Lunery sur Facebook pour des clins d'œil sur l'actualité culturelle.

Campagne de stérilisation

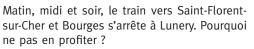
Aidez-nous

a stopper ca!

Asso

Jt FLO

Voyager en train? Pensez à la gare de Lunery!



Vous ne savez pas où est la gare ? Vous ne savez pas comment acheter les billets ? Vous pensez que c'est trop cher?

le propose à tout éventuel voyageur hésitant, de me contacter pour en discuter. Je saurai vous expliquer où trouver les horaires, comment acheter les billets par internet, les avantages des cartes de réduction pour jeunes et séniors. Je vous rassure, même les enfants (de plus de 12 ans) peuvent faire un traiet sans difficulté! Pour le trajet Bourges-Lunery de mes enfants, je ne paje que 1,50€ grâce à la carte

«liberté jeune» qui est gratuite et vient compléter l'abonnement Agglobus payant qui leur permet de se déplacer sur Bourges ou rejoindre la gare de Saint-Florentsur-Cher selon leurs horaires. Quel bonheur ce train!

Vous pouvez me contacter sur mon portable : **06 24 69 21 06.**

Amicalement, Maïke Radersma

Mon train j'y tiens CODERATI association de défense des usagers et du résau ferroviaire Pour que le train redevienne le nº 1 du tranport des voyageurs et du fret Fiche horaire éditée par CODERAIL pour gagner du temps dans le choix de votre transport

coderail.valducher@orange.fr

Chats Libres

Nous avons reçu début juin l'association "chats-libres" basée sur Saint-Florent-sur-Cher. La présidente nous a dressé le parcours de leurs actions concernant "chats vagabonds" qui prolifèrent dans les communes de notre canton.



association afin qu'elle puisse intervenir sur notre commune.

Son rôle est de définir judicieusement les endroits où les chats errants seront "piégés". Après leur capture, ils seront stérilisés puis relâchés quelques jours après au même endroit où ils avaient été prélevés.

Nous ne pourrons pas "piéger" tous les chats vagabonds car cela coûte cher à la commune. Seuls les membres de l'association sélectionnent les endroits de piégeage en concert avec les élus de la commune.

Ces félins sont de bons prédateurs, bien équipés pour la chasse aux rongeurs, oiseaux et peuvent s'en sortir seuls. C'est pourquoi il n'est pas utile de les nourrir.

Nous rappelons également que les chats devraient être stérilisés et tatoués par le vétérinaire de leur propriétaire. surtout s'ils ont accès à l'extérieur.

Les Merveilleuses Découvertes

Je suis Justine BLIN, éducatrice & formatrice Montessori de la naissance à 6 ans. et animatrice petite enfance, j'ai créé mon



entreprise "Les merveilleuses découvertes" en 2017.

Je vous propose depuis juin 2020 sur Lunery, dans mon atelier spécialement conçu pour les enfants de venir découvrir la pédagogie Montessori ainsi que les pédagogies alternatives.

Qu'est-ce que la pédagogie Montessori ? En quelques mots, la pédagogie Montessori c'est apprendre par l'expérience et le mouvement par nous-même et pour nous même. Les enfants acquièrent des connaissances grâce à des activités préparées (avec un but et des objectifs précis) qu'ils font en toute autonomie.

Je vous propose sur Lunery:

- Des ateliers enfants le mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 11h00.
- Des ateliers parents/enfants le dimanche de 9h30 à 11h30 et/ou de 15h30 à 17h30.
- Du soutien scolaire.
- Des formations ponctuelles.
- Des conférences, des cafés parentalités, et des stages vacances (le prochain en octobre).

Vous pouvez me découvrir sur les réseaux sociaux et vous pouvez me contacter au o6.02.00.09.64 ou par mail: lesmerveilleusesdecouvertes@gmail.com.



Justine Blin Éducatrice Montessori o-6 ans Animatrice petite enfance 06.02.00.09.64





Installation d'un relais de téléphonie mobile

Il y a plusieurs mois, un contrôle du château d'eau de La Vergne, où sont actuellement montées les antennes relais, a révélé que des travaux de consolidation étaient nécessaires. La Communauté de Communes FerCher-Pays Florentais ne souhaite pas réinstaller les antennes sur l'édifice lui appartenant. De ce fait, le site de déploiement du réseau téléphonie sera déplacé à un nouvel endroit. Un pylône regroupant Bouygues, Free, SFR et Enedis sera construit sur un terrain communal se trouvant entre le cimetière et le stade de football de Rosières. Ce projet de mutualisation évitera de multiplier de nouveaux pylônes sur notre commune. La hauteur de 48 mètres a été définie suite aux études du terrain, aux besoins de couverture radio de chaque opérateur et aux besoins d'Enedis. Celuici devrait être fonctionnel d'ici fin mars 2021.

Afin d'informer les administrés, la municipalité a organisé une réunion de présentation le lundi 21 septembre dernier. L'opérateur Bouygues Télécom en charge du dossier était présent pour répondre aux différentes questions.

Suite à cette réunion, la municipalité a saisi l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences Radio) pour effectuer des mesures au Groupe Scolaire. Celles-ci ont été réalisées le vendredi 16 octobre et seront renouvelées, après le déplacement des antennes, afin de s'assurer de la conformité des ondes émises sur ce site.

D'autre part, un pylône de 36 mètres pour l'opérateur Orange a, quant à lui, été installé à côté du cimetière de Lunery. Cette installation avait été initiée par l'ancienne municipalité.

Démocratie participative :



Conseils de village et séniors

Vous avez des idées, des envies pour Lunery et ses hameaux ? Vous souhaitez devenir acteur de notre village? Les conseils de village et le

conseil des séniors, qui verront le jour durant le premier trimestre 2021, vous permettront de vous exprimer et de participer aux débats qui feront le Lunery de demain.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Votre Municipalité vous donne rendez-vous le

mardi 17 novembre 2020 à 18h30, Salle Gérard Philipe à Lunery pour une réunion d'information.

Cette réunion se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur : pensez à venir avec votre masque.

Trottoirs et cimetières

L'entretien de nos cimetières est un sujet difficile dont vos élus et le personnel technique sont conscients. Face à la charge de travail importante des agents, une décision s'imposait. Afin de célébrer la Toussaint dans un cadre agréable, la municipalité a décidé de faire appel à l'association ASER pour l'entretien de nos cimetières. Cette solution ponctuelle a un coût mais il nous paraissait primordial de répondre à la demande de nos administrés. Actuellement, nous étudions d'autres solutions pour maintenir à long terme la propreté de nos 12 500m² de cimetières.

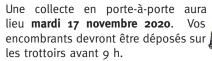
Concernant les trottoirs, nous tenons à vous rappeler que l'entretien des trottoirs devant votre domicile fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Notez que malgré cette obligation, nous explorons des pistes pour faire de notre commune un lieu agréable.

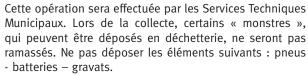
Aires de jeux

Pour la sécurité de nos enfants, les jeux qui ne sont plus aux normes ont été démontés.

La commission «cadre de vie» travaille actuellement sur la conception de nouvelles aires de jeux. Ce type d'installation devant répondre à des normes de sécurité strictes, cela représentera un investissement important pour notre commune. Pour ces raisons, il est important de prendre le temps de bien étudier et construire le projet. La municipalité compte sur la compréhension de chacun.

Ramassage des Monstres





Après le passage des Services Techniques, les éventuels éléments restants devront être évacués par leur propriétaire dans les 24 heures. Passé ce délai, l'évacuation fera l'objet d'une facturation au propriétaire par la Perception de Saint-Florent-sur-Cher.

14 juillet 2020

Malgré le contexte très particulier de ces derniers mois, c'est dans la joie et la convivialité que se sont déroulées les festivités du 14 juillet. La journée a rencontré un vif succès permettant à chacun de profiter au grand air, de différentes animations : randonnée pédestre encadrée par la Gym Séniors, le verre de l'amitié et le barbecue préparés et servis par le RCL-Rugby Club, les desserts et autres sucreries proposés par La Récré Lunéroise, le parcours du petit sapeur-pompier animé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lunery ou encore la structure gonflable pédagogique de rugby. Le midi, un pique-nique citoyen était proposé, permettant aux familles d'oublier un temps cette période difficile, tout en profitant de notre magnifique parc et ses bords du Cher et en respectant les consignes de sécurité.

En lieu et place du traditionnel feu d'artifice, un beau et symbolique lâché de colombes a eu lieu. L'après-midi, c'est sur le rock'n'roll des Chat'R'tones et des Freakadelic que les Lunérois se sont retrouvés! La municipalité tient à remercier une nouvelle fois tous les acteurs de cette belle journée.













Le Centre Communal d'Action Sociale dit CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le CCAS a le statut de personne morale de droit public, il peut donc agir en son nom propre et disposer d'un budget séparé de celui de la commune. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

Le CCAS de Lunery est administré par un conseil d'administration dont M. JOLY est le président. Le conseil d'administration comprend à parts égales des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le maire.

M. JOLY Président CCAS (Maire)

M^{me} CHAMAILLARD Vice-présidente CCAS (2^e adjointe)

M. LABED (1er adjoint)

M^{me} PIAT (conseillère municipale)

M^{me} FAUSSARD (conseillère municipale)

M^{me} COCCHINO Secrétaire CCAS (adjointe administrative)

Mme BESKI Association Restos du Cœur

 M^{me} PICHON Association Aide au Maintien à Domicile et portage de repas

 M^me LABARBE Association Aide Distribution Alimentaire M^me FAURE Association Secours Catholique

Différents rôles du CCAS:

- Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement de diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides aux logements...)
- Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière.
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- Soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin.
- Si le besoin s'en fait ressentir, les administrés peuvent trouver une écoute au sein du CCAS.

Forum des Associations

Le samedi 12 septembre dernier, se déroulait le forum des Associations. Alors que les écoles de Football et de Rugby faisaient leur rentrée, une dizaine d'associations était réunie sur les abords du stade de Rugby afin de promouvoir leurs différentes activités. Si les visiteurs n'étaient malheureusement pas au rendez-vous, cet après-midi fut agréable et les partages nombreux. La municipalité tient à remercier toutes les associations ayant pris part de près ou de loin à cette manifestation.





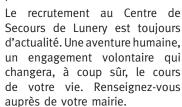




Centre de Secours

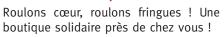
Mi-mars, le Centre de secours de Lunery a été doté d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Cette ambulance va permettre aux Sapeurs-Pompiers d'intervenir sur notre commune ainsi que sur l'ensemble de leur secteur d'interventions (Lapan, Saint Caprais, Primelles, Villiers et une partie d'Arçay) ou encore renforcer les centres de secours voisins. A noter, ce véhicule est le plus sollicité dans une caserne et représente 80 % des

interventions de secours à la personne.





Secours Catholique





Principe d'action :

- Agir avec les personnes qui vivent la pauvreté,
- Prendre le temps de la relation et inscrire nos actions dans la durée.

Pourquoi ? Pour rompre l'isolement, faire du vêtement un prétexte à la rencontre, pour créer du lien sur un territoire restreint et favoriser l'action collective.

Pour qui ? Toute personne curieuse de notre démarche. Où ? Épicerie «Le petit Frondeur» à Rosières ou Salle des Fêtes de Rosières en cas de mauvais temps et grand froid.

Quand ? De 10 h à 12 h les vendredis 13 novembre et 11 décembre 2020.

Chaumes du Patouillet

Le 9 septembre 2020, le Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire (Cen CVL), a organisé la présentation publique du nouveau plan de gestion des sites naturels de Lunery et Lapan. Ce plan de gestion fait suite au conventionnement de parcelles avec la commune de Lapan et à l'acquisition de parcelles sur le Bois du Patouillet et Chanteloup qui font passer les surfaces gérées de 35 à 147 hectares environ.

La présentation publique a été organisée sur le site du Bois du Patouillet sous la conduite d'Anne Villemey chargée d'études scientifiques, de Marine Durieux garde animatrice, et de Claude Barbillat conservateur bénévole et avec le concours de Sandra Bouilly du Conseil départemental du Cher.

Si le sentier de l'espace naturel sensible des Chaumes du Patouillet est en libre accès sur la route de Saint-Caprais,





l'extension de 120 hectares sur la route de Saint-Florent ne l'est pas pour le moment.

Le Conservatoire a inventorié la faune et la flore des sites afin de déterminer la biodiversité présente et les enjeux de conservation.

Le nouveau plan de gestion est établi pour 10 ans. Il définit les actions à entreprendre pour connaître, protéger, gérer et valoriser sa biodiversité selon un planning d'interventions.



Tennis Club de Rosières

Malgré la prudence imposée par le contexte sanitaire, les amateurs de la petite balle jaune se sont massivement inscrits pour le traditionnel tournoi des Fondeurs : 87 engagés dont 22 femmes et avec tout de même 15 joueurs classés 15/3!

Les finales proposées du dimanche 6 septembre ont été de belle facture avec de jolies empoignades sportives. Nadine COQUELIN (15/3) du TC Chapellois est venue à bout d'une coriace Lilia MEUNIER (15/3) de l'US Florentaise après de nombreux échanges. Prime à la jeunesse, côté masculin, avec Kylian DELHOMME (15 ans) qui est sorti vainqueur de sa confrontation avec Kévin MICHAUD (15/3) du TC Guéret, crédité tout de même d'un beau parcours. Lucie BEAUCHET (TC Preuilly), Célestin CATELLOIN (TC Dun s/Auron), Corinne DUVERGT (TC Rosières) et Eric LAFABREGUE (TC le Subdray) ont complété la liste des lauréats du jour.

Bravo à tous les participants et merci aussi à la sympathique équipe du président Lucas AMICHAUD qui a œuvré tout le long de cette quatorzaine pour rendre l'accueil des joueuses et joueurs le plus convivial et le plus chaleureux possible.



Loisirs et Culture

Loisirs et Culture a repris quelques activités, à savoir le samedi 12 septembre la participation au Forum des Associations pas concluant, juste une poignée était représentée.

Le mercredi 23 septembre, c'était la reprise du cours d'Art Floral après 7 mois d'absence, ça fait plaisir de se retrouver, bien sûr, avec les gestes barrières qui nous sont imposés. Pas de problème, nous avons bien respecté les conditions sanitaires. La salle George Sand

était prête pour nous accueillir puisque nous étions 12 au total.

Le cours est à 19 h, tous les 3e mercredis du mois, pour un coût de 14 euros. Vous repartirez avec votre compo. Si vous êtes intéressé, il reste encore un peu de place!

Contact : **02 48 68 94 00** surtout laissez vos coordonnées. Merci !



Lunery Fitness

Rentrée Sportive 2020

Malgré les contraintes sanitaires, la reprise des séances a eu lieu le jeudi 10 septembre 2020 en respectant les gestes barrières.

Francine et Aline nous proposent pour l'année :

STEP / ABDO FESSIERS / MARCHE NORDIQUE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO / INITIATIONS DIVERSES (TABATA – HIIT – L.I.A. - YOGA – PILATE...) / STRETCHING ... au gré des envies...

Quand?

Le lundi et le jeudi - de 19h15 à 20h15.

Où?

Salle Gérard Philipe à LUNERY.

Combien?

Cotisation annuelle 60 € pour 2 séances par semaine.

Bon esprit et bonne entente, rejoignez-nous tout au long de l'année pour vous épanouir sportivement.

Renseignements:

Martine Martinat : **06 18 31 36 79** Héléna Confalonieri : **06 24 03 08 39** gymsympaluneroise@gmail.com

Club de Gym Séniors de Lunery

Le confinement ayant mis prématurément les activités du club en sommeil, c'est avec un grand plaisir que sa présidente a répondu à l'invitation de la municipalité pour encadrer, avec l'aide de quelques membres, une randonnée dans la campagne lunéroise le 14 Juillet. Un parcours sans faute, en respectant les consignes sanitaires, dans un cadre champêtre et boisé, a enchanté les dizaines de participants, accueillis à l'arrivée par le verre de l'amitié que le club de rugby avait gentiment préparé.

Les adhérents attendaient avec impatience la reprise des cours! Avec le feu vert de la mairie, la salle Gérard-Philipe est de nouveau accessible et c'est le jeudi 10 septembre que nous avons repris la gym. Masque obligatoire pour entrer ou se déplacer dans la salle, mais posé pendant les cours, et tout va bien.... Nous avons tous envie de reprendre une vie sociale et dès que les retraités rentreront de vacances, nous espérons retrouver les effectifs de la saison passée. La cotisation est maintenue à 52 euros pour l'année et le premier cours est gratuit pour les nouveaux qui découvrent l'activité.

Le samedi 12 septembre, c'est au terrain de rugby de LUNERY que le club tenait un stand dans le cadre du forum des associations ; un bel après-midi sous le soleil avec des animations qui auraient mérité plus de visiteurs.

Le sport c'est la santé! c'est aussi un moyen de rencontrer des personnes et de rompre l'isolement dans des conditions joyeuses. A la portée de beaucoup d'entrenous la gym Séniors apporte à ceux qui la pratiquent une heure de détente et de bien-être chaque semaine. Alors, n'hésitez plus pour franchir la porte du centre Gérard-Philipe le jeudi à 15 heures, Fabienne et les membres du club vous y accueilleront chaleureusement.





La Récré Lunéroise

Le 14 juillet 2020, La Récré Lunéroise a pris part aux festivités organisées par la municipalité. Vente de gâteaux, crêpes, pommes d'amour, le tout fait-maison, a fait le bonheur de petits et grands.

Le 6 septembre 2020, c'est avec grand plaisir que nous avons répondu présent à l'invitation du club de rugby afin de participer à leur brocante. C'est auprès des membres du club que notre association a proposé des viennoiseries, des gâteaux et des crêpes pour les brocanteurs mais aussi aux visiteurs. Pour tous les enfants des écoles de la commune, La Récré Lunéroise tient à remercier chaleureusement le club de rugby pour cette invitation.



Syndicat de Chasse Communal de Lunery

La saison de chasse 2020 / 2021 a commencé. Le 29 août et le 5 septembre 2020, le Syndicat a participé à l'entretien des layons et des chemins sur le territoire de chasse.

Le syndicat remercie tous les propriétaires et locataires de les avoir autorisés à chasser sur leurs terres.

Composition du bureau :

- Président : Michel LANDIER- Vice-président : Jacky DUCROS- Secrétaire : Jean-Pierre MESSAGEON

- Trésorier : Daniel BERGER

- Trésorier-adjoint : Philippe PIGET

- Responsable organisation : lacky DUCROS

- Membres : Gatien MÉRIOT - Christophe SAIXO - Marc

PAUTELUNE - Robert THOMAS

BGE

ÉCONOMIQL

ш

Le Micro-Crédit Personnel Garanti: L'association BGE Cher s'adresse à tous les porteurs de projets :



demandeurs d'emploi, salariés, ieunes, étudiants, retraités... Elle les accompagne dans toutes les étapes de création/reprise d'entreprise en les formant et les conseillant pour la construction de projets professionnels. Elle mobilise également les ressources nécessaires (financement public, privé, fondations ...) BGE Cher favorise l'autonomie et l'échange, elle rompt avec l'image de complexité que l'on associe habituellement à la création d'entreprise. Depuis 2011. BGE Cher porte et développe dans le Cher le dispositif de Micro-Crédit Personnel Garanti. Il va permettre aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique de pouvoir financer un projet en vue de faciliter leur insertion sociale ou professionnelle. Le montant du prêt est compris entre 300 et 3 000 €, et remboursable sur 6 à 36 mois. Les bénéficiaires potentiels sont allocataires des minima sociaux (CAF, RSA), demandeurs d'emploi indemnisés, travailleurs précaires en CDD ou en intérim, aux revenus irréguliers, retraités...). Le dispositif finance notamment les objets suivants: l'achat/réparation de véhicule; le permis de conduire, le dépôt de garantie, le mobilier de première nécessité, des formations, des soins de santé (dentaires, appareil auditif, lunetterie...) (sous conditions) Sont exclus du micro-crédit personnel : le remboursement de dettes (crédits, retards de loyers, découverts bancaires...), les besoins en trésorerie pour le paiement des charges courantes, ou encore le financement pour la création d'une micro-entreprise.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Gilles LEDUC Chargé de mission Micro-Crédit Personnel Garanti :

02 48 62 01 20 - gilles.leduc@bge-cher.com



Usines de ROSIÈRES : Situation de ROSIÈRES

Le groupe CANDY auquel appartient ROSIÈRES depuis 1987 a été racheté par le groupe chinois HAIER au 1^{er} janvier 2019.

Ce rachat est venu alimenter une inquiétude du personnel sur une pérennité du site déjà très précaire avec CANDY. Un droit d'alerte économique et médiatique avait été voté par le Comité d'entreprise fin 2017.

Dès début janvier 2019, le CSE Usines de ROSIÈRES demande à rencontrer la direction générale HAIER Europe afin de connaître la stratégie industrielle du groupe sur les années à venir.

En juin 2019, la direction générale HAIER EUROPE vient sur site. Elle reconnaît un vrai savoir-faire et une passion pour la Qualité. Cependant elle fait remarquer un vrai problème de charge qui ne permet pas d'absorber les frais fixes. A cette rencontre, le PDG annonce aux élus représentants du personnel le mandat d'un cabinet ayant pour mission la recherche de volumes de production pour le site.

Ce cabinet va travailler plusieurs mois en présentant différents points étapes dans l'avancée de leur recherche. Au fur et à mesure des points étapes, les élus se rendent compte que l'avenir de la fabrication des fours et tables de cuisson est compromis. Un dernier point étape était prévu début avril 2020, au moment où la crise sanitaire intervient et paralyse le pays. Une période de chômage s'installe pendant 3 mois.

Fin juin, l'activité reprend. Les élus sont informés d'une réunion extraordinaire pilotée par le PDG le 08 juillet où le thème est : « Un projet pour ROSIÈRES ».

Mercredi 8 juillet, réunis au Centre d'ART Culinaire, le PDG annonce aux élus la fermeture du site avec 72 suppressions de postes pour

Comatelec Schréder

101 LICENCIEMENTS

avec 10 Mé de bénéfices

on veut des explications!

Ouisero le Prochain

Timmitte

Out sero le Prochain

Timmitte

Out

fin 2020 après une démonstration accablante pour ROSIÈRES. L'entité logistique n'est pas impactée. La direction fait d'ailleurs remarquer que des investissements y sont prévus.

Le CSE dénonce :

- Une démonstration du PDG à charge contre ROSIÈRES alors que le groupe CANDY ou HAIER n'a jamais investi à ROSIÈRES pour devenir compétitif et améliorer les conditions de travail.
- Le manque de charge dénoncé par la direction est tout simplement une délocalisation progressive des productions de ROSIÈRES vers l'usine turque du groupe qui fabrique également des appareils de cuisson.
- Le manque de communication de la part du groupe (publicité) pour promouvoir la marque ROSIÈRES, son savoir-faire et le « Made in France ». Le produit TRIO, appareil intégrant table de cuisson, four et lave-vaisselle, peu connu du public, n'a jamais fait l'objet de campagne publicitaire.
- Des pouvoirs politiques restent impuissants face à la volonté d'un groupe étranger à fermer une entreprise française. Les élus de ROSIÈRES ont sollicité la préfecture, la région, le ministère du travail et BERCY afin de conserver les emplois. En vain.

Nous constatons pour ROSIÈRES, pour COMATELEC comme pour beaucoup d'entreprises à travers la France, que les pouvoirs publics ne font rien pour conserver l'industrie française.

C'est un désastre pour notre commune, notre région, notre pays.

Nous tenons à remercier M. Sylvain JOLY, Maire de LUNERY, de son implication pour les salariés de ROSIÈRES.

Le DS et secrétaire, Ali et Daniel



ASER

ASER, Association Solidarités Emplois Ruraux, est une association intermédiaire ayant pour but d'embaucher temporairement des personnes (article L 322-4-16 du code du travail) dépourvues d'emploi, ceci afin de faciliter leur insertion professionnelle, en les mettant à disposition auprès de particuliers, de collectivités, d'entreprises ou d'associations.

Ainsi, le parcours au sein d'ASER est une étape dans votre recherche d'emploi, un tremplin vers un emploi plus stable, d'une durée de 24 mois. ASER est l'employeur. ASER propose des missions sur l'ensemble du département du Cher, en tenant compte de votre mobilité et de votre lieu de domicile. ASER est l'intermédiaire entre le client utilisateur et vous.

L'équipe de conseillères en insertion est à votre disposition pour évoquer avec vous, votre parcours, votre projet professionnel, vos attentes mais également les difficultés que vous pouvez rencontrer pour accéder à l'emploi.

Pour plus d'informations :

Siège social 7 rue de l'Ile d'Or CS 60004 18020 Bourges Cedex **02 48 23 90 70** ou Mme Anne -Claire SURATEAU **06 46 39 30 53.**



Épicerie de Rosières

Depuis juillet 2018, l'association Na Zdrowie a repris l'épicerie « Le Petit Frondeur ». Celle-ci est ouverte tous les matins de 8 h à 12 h 30 du lundi au samedi.

Courant octobre, c'est une cave à vin et à bière qui a pris place dans l'épicerie, étoffant ainsi l'offre des produits Polonais et spécialités du Nord de la France déjà bien implantée.

Pommes de terre, volailles, pommes, vin, miel, œufs et pains locaux sont déjà proposés aux clients. L'association souhaite maintenant développer l'offre de produits bio locaux, toujours avec le souci d'avoir des prix raisonnables.

Aujourd'hui, l'association souhaite trouver un repreneur afin de pérenniser durablement le commerce. L'épicerie est viable, le fonds sera donné et le matériel sera mis gratuitement à disposition (seuls le stock et le loyer seront en charges). Ce repreneur pourra bénéficier de l'accompagnement et l'expertise des membres de l'association Na Zdrowie. Cette opportunité pourrait également être une première étape afin d'envisager une réouverture de l'épicerie de Lunery (local appartenant toujours à la municipalité).

Si vous êtes intéressé.e.s, n'hésitez pas à vous présenter à l'épicerie ou à contacter l'association au 02 48 24 03 11.

Épicerie de Lunery

Lors du confinement, l'épicerie de Lunery a dû fermer définitivement ses portes. La municipalité tient à remercier Mme Fleurentin et M. Cumant pour leur présence durant ces 5 années à nos côtés.

De potentiels repreneurs se sont déjà manifestés en Mairie. Ils étudient actuellement les besoins et les envies des habitants afin de proposer un service durable, de qualité et des nouveautés. Notre commune ne peut se passer d'un tel commerce de proximité. Pour certaines personnes, c'est leur lieu d'approvisionnement principal. Pour d'autres, c'est un moyen de dépannage bien utile.

Protoxyde d'Azote

PRÉVENTION



#protoxyde d'azote

Le proto kesaco?

- Le protoxyde d'azote (N2O) est un gaz utilisé en cuisine (siphon à chantilly par exemple).
-) Il est en vente libre sous la forme de cartouches ou de bonbonnes.
- Appelé aussi gaz hilarant ou « proto » son usage est détourné principalement par les collégiens, les lycéens et les étudiants et consiste à inhaler le gaz des cartouches avec un ballon.
- Le protoxyde d'azote (N2O) est également utilisé pour les anesthésies, dans ce cas son usage est très encadré.

#protoxyde d'azote

J'ai trouvé des cartouches appartenant à mon ado, je fais quoi ?

- > Ne paniquez pas mais ne banalisez pas la situation
- Essayer d'instaurer un dialogue pour connaître ses motivations à consommer et expliquez-lui les risques
- Si le dialogue est difficile, pour vous comme pour lui, vous pouvez trouver de l'aide auprès d'un professionnel spécialisé ou sur :



Règles de bon voisinage

Nuisances sonores

L'émission de bruit est inhérente à l'activité humaine.

Toutefois, certains bruits provoqués par l'activité humaine peuvent être constitutifs de nuisances sonores. La loi civile et quelquefois la loi pénale permettent de faire mettre un terme ou de réduire des bruits persistants.

Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

Mesurez bien le caractère gênant et persistant des bruits. N'engagez une action qu'à bon escient, vous pourriez être condamné à des dommages et intérêts en cas de procédure abusive.

Troubles de voisinage

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789). Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins.

Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquilité.

Si vous rencontrez des problèmes avec un de vos voisins, essayez toujours de le régler à l'amiable.

En cas d'échec d'un règlement à l'amiable, faites établir un constat par la police ou la gendarmerie ou par un huissier.

Vous pourrez ensuite adresser une injonction par lettre recommandée à l'auteur des bruits.

S'il n'y a aucune amélioration, vous pourrez alors demander des dommages et intérêts pour trouble de jouissance auprès du tribunal d'instance de votre domicile (procédure civile) ou porter plainte contre l'auteur des bruits (contravention de tapage diurne ou injurieux, délit d'agression sonore).

La loi du 23 mars 2019 (n°2019-22) impose le recours à la conciliation via un conciliateur de justice ou à la médiation, préalablement à la saisine du tribunal.

Monsieur Jean-Pierre COCHOIS, Conciliateur de Justice du secteur de Saint-Florent-sur-Cher, reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Chârost. Vous pouvez le contacter au **06 81 71 70 00.**

Pour des relations de bon voisinage, chacun doit donc veiller à préserver ses voisins des bruits anormaux. Les jours et heures d'utilisation des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) sont réglementés :

- Les jours ouvrables uniquement de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis uniquement de 9 h à
 12h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés uniquement de 10 h à 12 h.

Contrôle de vitesse en entrée de village

Suite à de nombreuses plaintes d'administrés sur la vitesse excessive et les dépassements dangereux en agglomération, la gendarmerie interviendra sur l'ensemble des entrées de village pour faire des contrôles de vitesse jusqu'à la fin de l'année.

Tribune

Équipe « Bien vivre ensemble »

Merci à tous nos électeurs de nous avoir confié leur voix. C'est avec une grande fierté que nous avons accepté d'intégrer le nouveau conseil municipal, afin de les représenter. Nous mettrons tout en œuvre dans la mesure de nos possibilités pour mener à bien notre mission au sein de la nouvelle équipe. Nous serons toujours disponibles et à votre écoute. N'hésitez pas à nous rejoindre lors des réunions publiques ou nous contacter pour soumettre vos interrogations.

Bien à vous.

Lucien Korczewski, Erwan Camenen, Mathilde Salvant.

État-Civil

NAISSANCES

Maïna WEBER, le 17 janvier Nadia BOUBARRITANE, le 6 mars Tiago BRULE, le 2 avril Liam PEREIRA, le 18 avril Gabriel BLIN, le 27 mai Liam DUCROS DA CUNHA, le 5 juin Jean LE BOMIN, le 14 juillet Ezechiel LELIEVRE, le 1er août Lucas SCULFORT, le 18 août Zakaria AMARA, le 26 août Jayren VANG, le 18 septembre

MARIAGES

Sabrina THOMAZIC et Ludovic FAUSSARD, le 22 août Rachid TAJA et Angélique BARRET, le 3 octobre

PACS

Mélissa BERNAGOULT et Anthony GIROUT, le 17 juillet Ophélie PILLON et Philippe DA CUNHA, le 16 septembre

DÉCÈS

Jean BEILLON, le 11 janvier Maria da Felicidade ALVES DA CUNHA veuve BARBOSA DE OLIVEIRA, le 30 janvier Françoise BECHEREAU veuve COUCAUD, le 23 avril Lucienne BILLIETTE, le 12 mai Cecilia DIAS DA SILVA NETO veuve BORGES PINTO, le 23 juin Arlette GERARD. le 1er iuillet Mafalda MARIANI veuve SAMUELE, le 30 juillet Bernard SABOURAULT, le 3 septembre Mohammed ROUIBI, le 14 septembre Amid ZIADI, le 16 septembre Imouna EL ATALLATI épouse ISADEK, le 18 septembre

Pharmacies de garde

du 8 novembre au 31 décembre 2020

08/11 : Pharmacie André

11/11: Pharmacie Antignac

15/11 : Pharmacie Dehmouche

22/11 : Pharmacie Mijoin

29/11 : Pharmacie André

06/12: Pharmacie Pasdeloup

13/12 : Pharmacie Mijoin

20/12 : Pharmacie Dehmouche

25/12: Pharmacie Pasdeloup

27/12 : Pharmacie Desevaux

31/12 : Pharmacie Mijoin

Sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16

68. av. Gabriel-Dordain - Saint-Florent-sur-Cher

Pharmacie Pasdeloup - 02 48 55 00 50

6, av. Gabriel- Dordain - Saint-Florent-sur-Cher

Place de la République (durant la période des travaux)

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28

55, Grande Rue - Chârost

Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98

22. av. du Général Leclerc - Saint-Florent-sur-Cher

Pharmacie André - 02 48 26 44 53

23, rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin

Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10

11, av. Anciens Combattants - Trouv

AGENDA

- 11 novembre 2020 : Commémoration de l'Armistice (La Municipalité)
- 13 novembre 2020 : Boutique solidaire (Le Petit Frondeur - Rosières)
- 15 novembre 2020 : Marché des producteurs (Comité des Fêtes de Rosières)
- 17 novembre 2020 : Réunion d'information Conseil de village et séniors à 18 h 30 Salle Gérard-Philipe
- **11 décembre 2020 :** Boutique solidaire (Le Petit Frondeur - Rosières)
- **20 décembre 2020 :** Marché des producteurs (Comité des Fêtes de Rosières)
- 13 janvier 2021 : Vœux du Maire (sous réserve des conditions sanitaires)

Informations pratiques

Agences Postales Communales

Lunery - 02 48 68 09 07

Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h45

Rosières - 02 48 68 92 57

Mardi, mercredi et vendredi : 15 h 15 - 17 h 15

Bibliothèque Boris-Vian - 02 48 23 22 01

Lundi et mardi : 16 h 30 - 18 h

Mercredi : 14 h - 16 h

Jeudi et vendredi : 16 h 30 - 18 h

Santé

Cabinet médical de Rosières

Dr François Arnoux

Annexe rue de la Gare - 02 48 50 25 34

Infirmière

M^{me} Fatiha Idel-Mehdaoui

Avenue de la Gare - 02 48 68 90 71 ou 06 28 49 16 43

Déchetterie de Rosières

Lundi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Ramassage Déchets Ménagers - SICTOM

Mercredi matin

Service des eaux et assainissement

FerCher-Pays Florentais - 02 48 23 14 52

Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08

Alerte Crue - 08 25 15 02 85 - www.vigicrues.gouv.fr

Urgence Gaz - 0800 47 33 33

Marchés

- Marché de Lunery : mercredi matin, place Jacques Georges
- Marché de Rosières : le 3e dimanche du mois

Social

Assistante Sociale - Laurence Crétier

En Mairie-Annexe de Rosières

Les 2^e et 4^e ieudis du mois au matin

Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité

De Saint-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

AMD - 02 48 55 16 39

Service de portage de repas à domicile

ADMR - 02 48 02 06 38

Association du Service à Domicile

Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30

Place de la République à Saint-Florent-sur-Cher

ADPAC - FACILAVIE - 02 48 23 06 70

Aide à domicile aux personnes âgées du Cher 2e et 4e jeudis du mois

Salle Roseville: 14 h - 16 h

Sécurité Sociale - Pour rendez-vous 0820 904 180

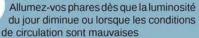
BIEN VOIR ET ÊTRE VU

L'intensité lumineuse du soleil diminue



Phares

Veillez à ce que les phares de votre véhicule soient en ordre (bien réglés) et en bon état de marche





Nettoyez régulièrement vos Vitres (y compris latérales) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, vérifiez régulièrement le bon état de vos essuie-glaces et de vos



Ayez à portée de main des lunettes de soleil



Soyez vigilants par rapport aux autres usagers de la route qui sont moins visibles en cette période de

Les cyclistes, motos et piétons qui circulent sur la voie publique doivent impérativement se faire voir par les automobilistes et porter des vêtements réfléchissants. Cette règle est particulièrement de mise pour les écoliers sur le chemin de l'école



L'ENVIRONNEMENT de la CONDUITE



Brouillard

Le temps froid et humide peut générer du brouillard. Si c'est le cas, gardez vos distances et allumez vos phares antibrouillard



Sovez attentifs aux panneaux qui indiquent la traversée d'animaux sauvages Ralentissez, même en l'absence de signalisation, lors de la traversée de

Distance de sécurité

Si vous circulez sur des routes jonchées de feuilles mortes, soyez prudent et gardez ici aussi une distance de sécurité, ceci surtout par temps humide



Feuilles mortes et humides

Un freinage brusque sur une couche de feuilles mortes et humides peut facilement entraîner une glissade incontrôlable

massifs forestiers

Agence de Bourges

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

Malaise

Chute

Angoisse

Agression

Incendie (DAAF)

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



Le boîtier déclenche automatiquement l'appel vers notre centrale d'écoute.

2 - Dialogue L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.



Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire.

Contactez Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges 7. Rue de l'Ile d'Or 18022 BOURGES Cedex

Tel: 02 48 23 06 82 Fax: 0248230671 Courriel: pv18@presenceverte.fr